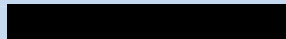


École de criminologie
Université de Montréal

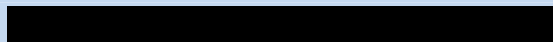
Automne 2026

Plan de cours
Psychocriminologie
CRI 1100 L

Mercredi 8h30 – 11h30



Alice Barrault
alice.barrault@umontreal.ca
Disponible sur rendez-vous



Descripteur du cours

Les principales contributions de la psychologie à la compréhension du comportement ou d'un style de vie délinquant. Le fonctionnement du moi délinquant. L'agression. Développement personnel et orientation criminelle.

Contenu du cours

Plusieurs théories du fonctionnement psychologique seront présentées dans le but de stimuler la réflexion de l'étudiant et de l'aider à acquérir les notions de base lui permettant de comprendre les divers phénomènes psychologiques associés au comportement criminel. Outre les auteurs nommés plus bas, des liens seront effectués avec d'autres auteurs dont la contribution est également importante. Une attention particulière sera portée à démontrer comment les concepts enseignés sont utilisés dans la pratique clinique ou l'intervention du criminologue.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Le cours vise à familiariser l'étudiant avec certaines des principales contributions de la psychologie à la criminologie. Aux termes du cours, l'étudiant aura une bonne connaissance des premières théories explicatives du comportement délinquant et saura les mettre en lien avec les théories qui leur sont postérieures. La perspective historique utilisée visera à mettre les théories apprises non seulement à l'épreuve des connaissances empiriques actuelles, mais aussi à les appliquer à des situations criminologiques particulières et à des connaissances neuropsychologiques.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, les étudiants devraient être en mesure de :

- Expliquer le comportement délinquant d'après les différentes approches psychologiques et leurs concepts principaux
- Faire des liens entre les différentes théories psychologiques et la délinquance
- Identifier les forces et les faiblesses des différentes théories psychologiques

Approches pédagogiques

Les cours seront présentés sous forme d'exposé magistral en présentiel.

Les Power Point du cours seront mis à disposition sur Studium en format PDF. Des lectures et du matériel pédagogique non obligatoires seront également déposés sur Studium.

Toutes les informations concernant le cours (annonces, consignes, etc.) seront diffusées sur Studium tout au long de la session. Il est de la responsabilité des étudiant.e.s de le consulter régulièrement.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Examen intra-trimestriel (6251 Campus Laval)	40 %	28/10/2026
Devoir à rendre sur Studium	20 %	25/11/2026
Examen final (6251 Campus Laval)	40 %	16/12/2026

Évaluations : L'évaluation du cours comprend deux examens sur table et un travail de session à réaliser à domicile.

Présentation des travaux et examens

Les examens sur table (intra et final) se présentent sous forme de questions à développement, de QCM, de vrai/faux, de propositions à relier et de textes à trous.

Un devoir de session est demandé à chaque étudiant(e), qui devra présenter une analyse de cas à la lumière d'une théorie ou approche de son choix, vue en cours.

Les consignes sont les suivantes :

- Choisir une approche ou une théorie vue en cours
- Montrer comment elle permet de comprendre le comportement du protagoniste de la vignette
- Identifier les limites de cette théorie pour ce cas précis

Le travail sera présenté sous forme de rédaction.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Qualité de l'expression écrite
- Compréhension correcte de la théorie choisie
- Cohérence
- Application pertinente des concepts à la vignette
- Clarté, organisation et créativité

Barème de notation

a) Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Date	Thématiques des séances
2 septembre	Introduction : Présentation du plan de cours, qu'est-ce que la psychocriminologie, qu'est-ce qu'une théorie en criminologie ?
9 septembre	Approche bio-psychologique
16 septembre	Psychanalyse : Freud, postulats et concepts fondateurs
23 septembre	Psychodynamique délinquante
30 septembre	CONGÉ UNIVERSITAIRE
7 octobre	Théorie de l'attachement
14 octobre	Béhaviorisme et théories cognitivo-comportementales
21 octobre	<i>Semaine de lecture</i>
28 octobre	EXAMEN INTRA
4 novembre	Psychologie sociale
11 novembre	Troubles de la personnalité et Psychopathie et consignes pour le devoir de session <i>Mise en ligne de la vignette du devoir</i>
18 novembre	Psychologie du comportement criminel et réhabilitation
25 novembre	Approche psychopathologique de la délinquance sexuelle Remise du devoir de session
2 décembre	Violences entre partenaires intimes : dynamique et caractéristiques psychocriminologiques
9 décembre	Approche psychologique du processus de radicalisation
16 décembre	EXAMEN FINAL

Lectures complémentaires

Casoni, D. & Brunet, L. (2003). *La psychocriminologie. Apports psychanalytiques et applications cliniques*. Montréal. Presses de l'Université de Montréal.

Casoni, D. Brunet, L. (2007). The psychodynamics that lead to violence. part 1; The case of the chronically violent delinquent. *Canadian Journal of Psychoanalysis*, 15(1), 41-55

Debuyst, E. (2009). *Essais de criminologie clinique. Entre psychologie et justice pénale*. Bruxelles, Éditions Larcier, 455p.

De Greeff, E. (1942, 1973). *Amour et crimes d'amour*, Bruxelles: C. Dessart.

Duhaime, J. (dir.) (2001). *La peur des sectes*. Éditions Fides

Fréchette, M. Et M. Le Blanc (1987). *Délinquances et délinquants*. Chicoutimi : Gaëtan Morin.

Fonagy P. (2004), *Théorie de l'attachement et psychanalyse*, Ramonville-Sainte-Agne, Érès.

Gaillard B. (dir.) (2008). *Psychologie criminologique*. France : Éditions In Press

Henning, K. et Holdford, R. (2006). Minimization, denial, and victim blaming by batterers. How Much Does the Truth Matter? *Criminal Justice and Behavior*, 33, 1, 110-130.

Kernberg, O. (1992). *Aggression in personality disorders and perversions*. New Haven : Yale University Press.

Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. Washington, DC: American Psychological Association.

Millaud, F. (2008). *Le passage à l'acte. Aspects cliniques et psychodynamiques*. Paris : Masson.

Senon, J.-L., Lopez, G., Cario, R., et al. (2008). *Psychocriminologie : Clinique, prise en charge, expertise*. Paris : Dunod.

Serin, R., Forth, A., Brown, S., Nunes, K., Benwell, C., Pozzulo, J. (2011) . *Psychology of Criminal Behavior. A Canadian Perspective*. Toronto. Pearson Canada. 514p.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le [guide étudiant](#) de votre programme :

<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le [règlement pédagogique](#) :

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le [formulaire](#) prévu à cet effet.

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue via le formulaire d'absence à une évaluation disponible sous la rubrique « Vos formulaires » dans Synchro dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

